

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n°
1907/2006

Natriumsulfid-Lösung 65 (± 2) g/l hergestellt aus Natriumsulfid ungefähr Trihydrat in Wasser

Date de révision: 27.05.2

Code du produit: 32133

Page 1 de 15

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Natriumsulfid-Lösung 65 (± 2) g/l hergestellt aus Natriumsulfid
ungefähr Trihydrat in Wasser

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Substances chimiques de laboratoire
Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que
telles ou en préparations sur sites industriels
Utilisations professionnelles: Domaine public (administration,
éducation, spectacle, services, artisans)

Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	AnalytiChem GmbH ACD	
Rue:	Stempelstraße 6	
Lieu:	D-47167 Duisburg	
Téléphone:	0203/5194-0	Téléfax: 0203/5194-290
E-mail:	info@analytichem.de	
Interlocuteur:	Abteilung Produktsicherheit	Téléphone: 0203/5194-107/117
E-mail:	produktsicherheit@analytichem.de	
Internet:	www.analytichem.de	
Service responsable:	Abteilung Produktsicherheit	

1.4. Numéro d'appel d'urgence:

+33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.); En cas
d'incident impliquant des matières [ou des
marchandises] dangereuses, d'épanchement, de
fuite, d'incendie, d'explosion ou d'accident
appelez CHEMTREC, 24h/24 aux USA et au Canada :
1-800-424-9300 hors USA et Canada : +1
703-741-5970 (appels à frais virés acceptés)

Information supplémentaire

Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir
paragraphe 3.

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Acute Tox. 4; H302
Skin Corr. 1B; H314
Eye Dam. 1; H318

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n°
1907/2006

Natriumsulfid-Lösung 65 (± 2) g/l hergestellt aus Natriumsulfid ungefähr Trihydrat in Wasser

Date de révision: 27.05.2

Code du produit: 32133

Page 2 de 15

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement (CE) n° 1272/2008

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

sulfure de sodium

**Mention
d'avertissement:** Danger

Pictogrammes:



Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

Étiquetage particulier de certains mélanges

EUH031 Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
EUH071 Corrosif pour les voies respiratoires.

2.3. Autres dangers

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Mélanges en solution aqueuse

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n°
1907/2006

**Natriumsulfid-Lösung 65 (± 2) g/l hergestellt aus Natriumsulfid ungefähr
Trihydrat in Wasser**

Date de révision: 27.05.2

Code du produit: 32133

Page 3 de 15

Composants pertinents

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008)			
27610-4 5-3	sulfure de sodium			5 - < 10 %
	215-211-5	016-009-00-8	01-2119513694-38	
	Acute Tox. 3, Acute Tox. 3, Skin Corr. 1B, Aquatic Acute 1; H311 H301 H314 H400 EUH031			

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA

N° CAS	N° CE	Substance	Quantité
	Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA		
27610-4 5-3	215-211 -5	sulfure de sodium	5 - < 10 %
	dermique: ATE = 300 mg/kg; par voie orale: DL50 = > 46,4 - < 68,1 mg/kg		

Information supplémentaire

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes
au-de là des limites de concentration réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.
Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver
avant réutilisation.
Appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, paupière ouverte rincer
immédiatement à l'eau courante 10 à 15 minutes et consulter un
ophtamologiste.
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles
peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Protéger l'oeil non blessé.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.
Appeler immédiatement un médecin.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n°
1907/2006

Natriumsulfid-Lösung 65 (± 2) g/l hergestellt aus Natriumsulfid ungefähr Trihydrat in Wasser

Date de révision: 27.05.2

Code du produit: 32133

Page 4 de 15

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque des brûlures.

Irritant

Maux de tête

Vertiges

Vomissement

État inconscient

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

Moyens d'extinction inappropriés

sans limitation

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Oxydes de soufre

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Information supplémentaire

L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Assurer une aération suffisante.

Utiliser un équipement de protection personnel.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Evacuer les personnes en lieu sûr.

Procédures d'urgence

Consulter un spécialiste

Ne pas respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Pour les secouristes

Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n°
1907/2006

Natriumsulfid-Lösung 65 (± 2) g/l hergestellt aus Natriumsulfid ungefähr Trihydrat in Wasser

Date de révision: 27.05.2

Code du produit: 32133

Page 5 de 15

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Colmater les bouches de canalisations.
Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.
Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Pour le nettoyage

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

Autres informations

Assurer une aération suffisante.
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7
Protection individuelle: voir rubrique 8
Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Lire l'étiquette avant utilisation. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
Ne pas manger, boire, fumer ni priser pendant l'utilisation.
Utiliser un équipement de protection personnel.
Assurer une aération suffisante. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Préventions des incendies et explosion

Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés.
Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!
Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Éviter de: formation d'aérosol ou de nébulosité Ne pas inspirer les vapeurs/aérosols.

Information supplémentaire

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n°
1907/2006

**Natriumsulfid-Lösung 65 (± 2) g/l hergestellt aus Natriumsulfid ungefähr
Trihydrat in Wasser**

Date de révision: 27.05.2

Code du produit: 32133

Page 6 de 15

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Substances chimiques de laboratoire

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs de référence DNEL/DMEL

N° CAS	Désignation	Voie d'exposition	Effet	Valeur
27610-4 5-3	sulfure de sodium			
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	systémique	13,84 mg/m ³
Salarié DNEL, à long terme		par inhalation	local	1,6 mg/m ³
Salarié DNEL, aigu		par inhalation	local	3,2 mg/m ³

Valeurs de référence PNEC

N° CAS	Désignation	Valeur
27610-4 5-3	sulfure de sodium	
Milieu environnemental		
Eau douce		0,00027 mg/l
Eau douce (rejets discontinus)		0,00027 mg/l
Eau de mer		0,00027 mg/l
Sédiment d'eau douce		0,0176 mg/kg
Sédiment marin		0,0176 mg/kg
Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées		0,016 mg/l

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n°
1907/2006

Natriumsulfid-Lösung 65 (± 2) g/l hergestellt aus Natriumsulfid ungefähr Trihydrat in Wasser

Date de révision: 27.05.2

Code du produit: 32133

Page 7 de 15

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

lunettes à coques

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection des mains

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation: KCL 741 Dermatril® L

Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation: KCL 741 Dermatril® L

Matériel recommandé: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,11 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 480 min

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : www.kcl.de).

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection approprié. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n°
1907/2006

**Natriumsulfid-Lösung 65 (± 2) g/l hergestellt aus Natriumsulfid ungefähr
Trihydrat in Wasser**

Date de révision: 27.05.2

Code du produit: 32133

Page 8 de 15

Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.
Le choix de la protection corporelle dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses. La résistance chimique des agents de protection doit être clarifiée avec leurs fournisseurs.

Protection respiratoire

Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.
L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques

essentielles

État physique:	Liquide	
Couleur:	Aucune donnée disponible	
Odeur:	caractéristique	
Point de fusion/point de congélation:		Aucune donnée disponible
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		Aucune donnée disponible
Inflammabilité:		Aucune donnée disponible
Limite inférieure d'explosivité:		Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité:		Aucune donnée disponible
Point d'éclair:		Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation:		Aucune donnée disponible
Température de décomposition:		Aucune donnée disponible
pH-Valeur:		alcalin
Viscosité cinématique:		Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité:		complètement miscible
Solubilité dans d'autres solvants		Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau:		Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:		Aucune donnée disponible
Pression de vapeur:		Aucune donnée disponible
Densité:		~1,03 g/cm ³
Densité apparente:		Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative:		Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n°
1907/2006

Natriumsulfid-Lösung 65 (± 2) g/l hergestellt aus Natriumsulfid ungefähr Trihydrat in Wasser

Date de révision: 27.05.2

Code du produit: 32133

Page 9 de 15

9.2. Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Combustion entretenue:

Aucune donnée disponible

Température d'inflammation spontanée

solide:

Aucune donnée disponible

gaz:

Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Comburant

Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation:

Aucune donnée
disponible

Epreuve de séparation

du solvant:

Aucune donnée disponible

Teneur en solvant:

0

Teneur en corps solides:

0

Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible:

Viscosité dynamique:

Aucune donnée disponible

Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Aucune donnée disponible

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Acides

Agent oxydant

10.4. Conditions à éviter

Aucune donnée disponible

10.5. Matières incompatibles

Aluminium

Fer.

Zinc

Cuivre

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n°
1907/2006

**Natriumsulfid-Lösung 65 (± 2) g/l hergestellt aus Natriumsulfid ungefähr
Trihydrat in Wasser**

Date de révision: 27.05.2

Code du produit: 32133

Page 10 de 15

**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans
le règlement (CE) n° 1272/2008**

Toxicité aiguë

Nocif en cas d'ingestion.

Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

ETAmél calculé

ATE (orale) 1287,0 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE

(inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation

poussières/brouillard) > 5 mg/l

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
27610-4 5-3	sulfure de sodium				
	orale	DL50 > 46,4 - < 68,1 mg/kg	Rat	Study report (1986)	OECD Guideline 401
	cutanée	ATE 300 mg/kg			

Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Provoque de graves lésions des yeux.

Corrosif pour les voies respiratoires.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n°
1907/2006

**Natriumsulfid-Lösung 65 (± 2) g/l hergestellt aus Natriumsulfid ungefähr
Trihydrat in Wasser**

Date de révision: 27.05.2

Code du produit: 32133

Page 11 de 15

Information supplémentaire référentes à des preuves

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Expériences tirées de la pratique

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

11.2. Informations sur les autres dangers

Autres informations

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

Information supplémentaire

Pas de données prévues pour la préparation/le mélange.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification
ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Dose	[h]	Espèce	Source	Méthode
27610-45-3	sulfure de sodium					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50 mg/l	7960	96 h Pimephales promelas	Environmental Toxicology and Chemistry 1	other: US EPA guidelines for whole efflu
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50 mg/l	3080	48 h Ceriodaphnia dubia	Environmental Toxicology and Chemistry 1	other: US EPA guidelines for whole efflu
	Toxicité pour les poissons	NOEC mg/l	>= 0,009	28 d Lepomis macrochirus	Transactions of the American Fisheries S	In this study, bluegill juveniles were e

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

FBC

N° CAS	Substance	FBC	Espèce	Source
27610-45-3	sulfure de sodium	0,13	other aquatic crustacea: Urechis caupo	Physiological and Bi

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n°
1907/2006

Natriumsulfid-Lösung 65 (± 2) g/l hergestellt aus Natriumsulfid ungefähr Trihydrat in Wasser

Date de révision: 27.05.2

Code du produit: 32133

Page 12 de 15

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

Éviter une introduction dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations d'élimination

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Évacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

élimination selon la loi "Kreislaufwirtschafts- und Abfallgesetz (KrW-/AbfG)".

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID)

14.1. Numéro ONU ou numéro

UN 3266

d'identification:

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.
(sulfure de sodium)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

8

14.4. Groupe d'emballage:

III

Étiquettes:

8

Code de classement:

C5

Dispositions spéciales:

274

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n°
1907/2006

**Natriumsulfid-Lösung 65 (± 2) g/l hergestellt aus Natriumsulfid ungefähr
Trihydrat in Wasser**

Date de révision: 27.05.2

Code du produit: 32133

Page 13 de 15

Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité exceptée: E1
Catégorie de transport: 3
N° danger: 80
Code de restriction
concernant les tunnels: E

Transport fluvial (ADN)

**14.1. Numéro ONU ou
numéro** UN 3266

d'identification:

14.2. Désignation LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A.
officielle de transport (sulfure de sodium)
de l'ONU:

**14.3. Classe(s) de
danger pour le** 8
transport:

14.4. Groupe III
d'emballage:

Étiquettes: 8
Code de classement: C5
Dispositions spéciales: 274
Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité exceptée: E1

Transport maritime (IMDG)

**14.1. Numéro ONU ou
numéro** UN 3266

d'identification:

14.2. Désignation CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S.
officielle de transport (sodium sulphide)
de l'ONU:

**14.3. Classe(s) de
danger pour le** 8
transport:

14.4. Groupe III
d'emballage:

Étiquettes: 8
Dispositions spéciales: 223, 274
Quantité limitée (LQ): 5 L
Quantité exceptée: E1
EmS: F-A, S-B

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)

**14.1. Numéro ONU ou
numéro** UN 3266

d'identification:

14.2. Désignation CORROSIVE LIQUID, BASIC, INORGANIC, N.O.S.
officielle de transport (sodium sulphide)
de l'ONU:

**14.3. Classe(s) de
danger pour le** 8
transport:

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n°
1907/2006

**Natriumsulfid-Lösung 65 (± 2) g/l hergestellt aus Natriumsulfid ungefähr
Trihydrat in Wasser**

Date de révision: 27.05.2

Code du produit: 32133

Page 14 de 15

14.4. Groupe d'emballage:	III	
Etiquettes:	8	
Dispositions spéciales:	A3 A803	
Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):	1 L	
Passenger LQ:	Y841	
Quantité exceptée:	E1	
IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):		852
IATA-Quantité maximale (avion de ligne):		5 L
IATA-Instructions de conditionnement (cargo):		856
IATA-Quantité maximale (cargo):		60 L

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3

Législation nationale

Limitation d'emploi: Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations

Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 12.

Abréviations et acronymes

Acute Tox: Toxicité aiguë

Skin Corr: Corrosion cutanée

Eye Dam: Lésions oculaires graves

Aquatic Acute: Danger aigu pour le milieu aquatique

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Acute Tox. 4; H302	Méthode de calcul
Skin Corr. 1B; H314	Méthode de calcul
Eye Dam. 1; H318	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n°
1907/2006

Natriumsulfid-Lösung 65 (± 2) g/l hergestellt aus Natriumsulfid ungefähr Trihydrat in Wasser

Date de révision: 27.05.2

Code du produit: 32133

Page 15 de 15

H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
EUH031	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.

Information supplémentaire

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)